



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Je soussignée Claire Van Broukhoven, Directrice générale d'ANDRALIAN atteste que Madame WOLFF Laurène a terminé le suivi des journées de la formation professionnelle désignée ci-dessous :

- **Intitulé :** Formation initiale de Sophrologue - Initiale Lyon Mars 2022-LM1
- **Objectifs de la formation :** Acquérir les techniques de relation d'aide, maîtriser les techniques sophrologiques, maîtriser les protocoles sophrologiques, savoir animer des séances individuelles et de groupe, savoir développer son activité professionnelle.
- **Date et durée de l'action de formation :** la formation s'est déroulée du 07/03/2022 au 20/09/2022, pour un total de 192 heures.
- **Lieu de la formation :** LYON
- **Modalité :** HYBRIDE
- **Nature de la formation :** l'action de formation entre dans la catégorie des actions de reconversion prévue par l'article L6313-1 du code du travail.
- **Résultats des évaluations relatives aux différentes compétences :**

1. Animation d'un premier entretien avec un client :	Évaluée	Non évaluée
2. Animation d'un exercice :	Évaluée	Non évaluée
3. Soutenance de l'exposé de la mise en situation professionnelle :	Évaluée	Non évaluée
4. Rédaction d'une étude de marché, d'un bilan prévisionnel et d'un plan de communication :	Évaluée	Non évaluée
Formation validée :	Oui	Non

Fait à Paris, le 02/06/2025.

Claire Van Broukhoven
La Directrice



AVERTISSEMENT

La présente attestation n'autorise pas Madame WOLFF Laurène à se présenter comme un(e) stagiaire diplômé(e) ou certifié(e) par notre Organisme, mais uniquement comme un(e) stagiaire en cours de réalisation de sa mise en situation professionnelle (stage).
Seule sa réussite à l'examen devant un jury certificateur permettra à Madame WOLFF Laurène d'obtenir notre Certification Professionnelle, qui attestera de ses compétences professionnelles.